

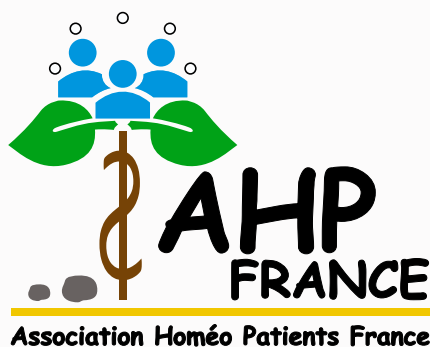
Similis

Journal des Homéo-Patients

Numéro 45 - JANVIER 2024

Calendrier

- ▶ INHF Paris
28^e Congrès, Paris
26 et 27 janvier 2024
- ▶ SNMHF
12^{es} Assises du Médecin Homéopathe, Paris
14 mars 2024
- ▶ LMHI - Association de patients
2^e zoom-meeting
21 mars 2024
- ▶ FNSMHF - SPHN
Congrès de Printemps, Lille
24 et 25 mai 2024



Directeur de la publication: Joël SICCARDI

Siège social: AHP France - Centre Socioculturel
285, rue d'Endoume 13007 Marseille

Adresse Postale: AHP France
1, allée Lazare Carnot, l'Escaillon
13500 Martigues

E-mail: asso.homeopatient.fr@gmail.com

Site Internet: www.ahpfrance.org

 : [Association Homéo Patients France](https://www.facebook.com/AssociationHoméoPatientsFrance)

Cotisation Annuelle

12 €: adhésion simple - 20 €: membre bienfaiteur

Le mot du Président

Chères amies, chers amis,

En ce début d'année 2024, il est sans doute encore temps pour souhaiter le meilleur pour tous, la santé, la joie et le bonheur dans nos vies respectives.

Nous adressons également nos meilleurs vœux à l'homéopathie, thérapeutique qui nous est chère.

Ce nouveau numéro de Similis donne une large place à l'Europe. D'abord parce que la Fédération dont AHP France est membre fondateur, l'EFHPA, a fêté ses 20 ans en novembre 2023, et c'est l'occasion d'en parler.

Ensuite il y a eu l'assemblée générale annuelle de l'EFHPA avec des échanges entre les diverses associations de patients présentes. Leurs rapports annuels nous fournissent ainsi l'occasion de donner quelques nouvelles sur ce qui se passe en dehors de nos frontières. D'autant que certains disent que l'avenir de l'homéopathie pourrait d'abord passer par l'Europe, voire par le monde, avant de revenir plus forte en France. C'est sans doute la raison pour laquelle l'EFHPA souhaite participer aux événements mondiaux, et s'investir, par exemple lors des futurs travaux de l'OMS sur la nouvelle convention 2025-2034 à propos de la Médecine Traditionnelle et Complémentaire dont l'homéopathie fait partie.

D'ailleurs, HoméoFrance, la structure qui regroupe tous les acteurs français de l'homéopathie a de son côté adressé en juillet 2023 un exemplaire du Livre Blanc traduit en anglais au rapporteur de l'OMS sur la Médecine Traditionnelle, qui inclut l'homéopathie.

C'est à suivre donc. Cependant il ne faudrait pas négliger le niveau national avec tous les événements futurs et à venir auxquels AHP France essaiera de prendre part, selon ses moyens, chaque fois que cela sera possible. Nous devrions ainsi être présents au 63^e congrès de printemps de la Fédération Nationale des Sociétés Médicales Homéopathiques de France qui aura lieu à Lille les 24 et 25 mai, comme ce fut le cas à Giverny en 2022.

Et nous avons toujours besoin de votre soutien, cela va de soi, car AHP France souhaite continuer de porter la voix des patients qui utilisent l'homéopathie.

Belle année à tous de la part du Conseil d'Administration d'AHP France.

Joël Siccardi
Président d'AHP-France

Quelques nouvelles “homéopathiques”... d'Europe

Voici quelques informations reçues ou extraites des rapports des membres de l'EFHPA. Les associations y font une synthèse de leurs activités annuelles. Elles témoignent des avancées mais majoritairement des difficultés que rencontre encore et toujours l'homéopathie dans leurs pays respectifs.



Homeopathy UK doit trouver de jeunes donateurs pour assurer un soutien continu pour garantir le financement des cliniques caritatives, qui sont florissantes mais coûteuses. (Neuf cliniques offrant des traitements gratuits ou peu coûteux dispensés par des praticiens agréés à des patients qui n'auraient autrement pas les moyens d'y accéder).

Les soins homéopathiques du NHS sont encore disponibles sur recommandation dans deux établissements écossais et à l'hôpital royal de Londres pour la médecine intégrée. Une poignée de médecins généralistes continuent de prescrire des médicaments homéopathiques. Cela signifie que l'accès à l'homéopathie reste très limité dans les services de santé nationaux du Royaume-Uni.

La couverture de l'homéopathie par les médias britanniques reste négative. Il n'y a pas assez de nouveaux homéopathes en formation pour remplacer ceux qui quittent la profession. »

Allemagne (source Hahnemannia)

« Dans certains Länder allemands, le titre supplémentaire d'homéopathie et la formation continue des médecins ont été supprimés l'année dernière. Les médecins qui possèdent déjà ce titre sont autorisés à le conserver. Dans le Land de Bade-Wurtemberg, le ministre de la Santé s'est prononcé en faveur de ce titre supplémentaire.

Le coût du traitement homéopathique par un médecin homéopathe continue d'être pris en charge par plus de 70 % des compagnies d'assurance maladie. »

Belgique (source Pro Homeopathia)

« Des procédures judiciaires interminables sont en cours pour obtenir l'entrée en vigueur de la loi Colla (1999) régissant les pratiques médicales dites « non conventionnelles » en Belgique, y compris l'homéopathie : l'Etat belge est condamné à payer une astreinte mensuelle à l'Unio Homeopathica Belgica pour chaque mois de retard dans l'application de cette loi.

Le nombre croissant d'études scientifiques prouvant l'efficacité de l'homéopathie par rapport au placebo semble avoir déclenché un changement d'attitude chez les médecins.

Nos membres sont plutôt indisciplinés lorsqu'il s'agit de payer leurs cotisations annuelles. »

Espagne (source ACPAUH et Similia Nafarroa)

« Au cours des trois dernières années, l'homéopathie dans notre communauté a franchement disparu des médias. L'activité professionnelle est restée dans la sphère privée. Nous sommes donc toujours dans une situation générale de déni et d'occultation de l'homéopathie. »

Grande Bretagne (source Homeopathy UK et RLHIM)

« Nous continuons à travailler avec nos collègues du secteur dans le cadre de la coalition 4Homeopathy pour promouvoir et défendre l'homéopathie au Royaume-Uni.

Hongrie (source MHOE)

« La réduction du nombre de médecins homéopathes, et donc de la représentation de l'homéopathie dans notre système de santé pose problème. Certains médecins prennent leur retraite, d'autres ont cessé d'exercer en raison des pressions exercées par un environnement hostile. Il devient difficile de trouver de jeunes médecins désireux de se former à l'homéopathie et de devenir la prochaine génération. »

Islande (source FHI)

« Les remèdes en vente libre dans les magasins de santé et les pharmacies locales sont toujours introuvables.

Les défis locaux, c'est-à-dire principalement la lutte contre la méfiance courante de la société à l'égard de l'homéopathie, qui est un problème et un sujet quotidien et constant, constituent le type d'obstacle qui ne peut être surmonté du jour au lendemain et nous placent donc devant une tâche toujours présente et à long terme qui nous mettra à l'épreuve pendant un certain temps. »

Norvège (source NHPF)

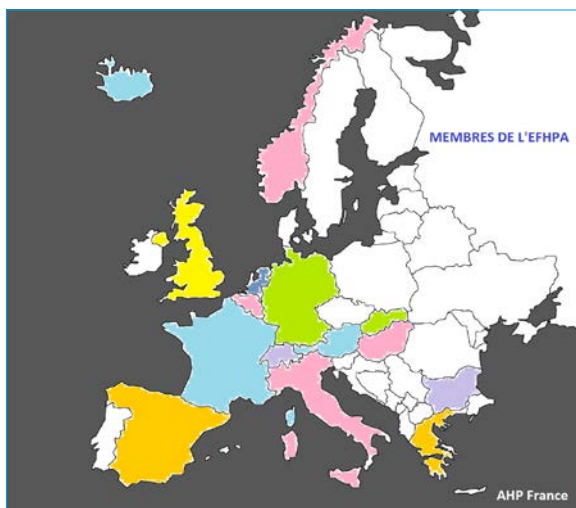
« La situation est la même que ces dernières années : de nombreux homéopathes ont démissionné et fermé leur cabinet. La plupart des homéopathes qui exercent encore n'ont pas assez

de patients pour gagner leur vie. L'homéopathie semble ne pas exister dans la société, car les médias n'en parlent jamais et n'écrivent jamais rien à son sujet.

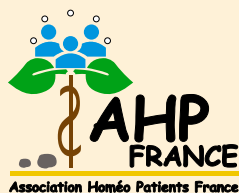
La possibilité pour les patients d'obtenir des traitements et des remèdes homéopathiques est réduite depuis 2017. De nombreux remèdes homéopathiques ne sont plus disponibles dans les pharmacies norvégiennes. Mais nous pouvons les acheter dans des pharmacies d'autres pays. »

Pays-Bas (source KVHN)

« Le nombre de membres est stable. Comme chaque année, il y a aussi des membres qui se désistent. Mais grâce à nos actions sur les médias sociaux notamment, nous arrivons aussi à recruter de nouveaux membres... Nous avons de



La voix des patients



Une petite équipe de bénévoles, sans lien ni conflit d'intérêt, une association de patients membre d'HoméoFrance et d'EFHPA.

- ▶ **Complémentaires santé et remboursement :**
N'hésitez pas à nous part d'éventuels changements des conditions de prise en charge - ou pas - des médicaments homéopathiques par votre mutuelle en 2024 (taux de cotisations/niveaux de prestations). **Peut être utile à d'autres adhérents !**
- ▶ **Rappel adhésion :**
Pensez à adhérer ou à renouveler votre adhésion pour l'année civile 2024, car l'association fonctionne grâce à vos cotisations. Sa représentativité et sa légitimité sont renforcées par son nombre d'adhérents. **Merci à tous ceux qui l'ont déjà fait !**
- ▶ **Témoignages :**
si vous souhaitez témoigner ou simplement formuler un avis et apporter une réflexion autour de l'homéopathie, **écrivez-nous par mail ou par courrier. Votre retour d'expérience compte !**

nombreux contacts avec des groupes d'intérêt aux Pays-Bas et à l'étranger. Nous gardons un œil sur ce qui se passe et nous développons des actions ensemble. »

Suisse (source Homöopathie Schweiz)

« Malheureusement, le nombre de membres a continué à diminuer. Il n'est plus dans l'air du temps d'être membre d'une association.

En Suisse aussi, l'homéopathie est soumise à une pression politique croissante. Des parlementaires demandent que l'homéopathie soit retirée de l'assurance maladie obligatoire en raison de l'augmentation des coûts de la santé. Le Parlement s'est pour l'instant prononcé en faveur de l'homéopathie. ».



Vous l'avez écrit
La phrase de l'adhérent

Anne-Marie, Saint Pargoire

J'ai découvert l'homéopathie en 1982, et ça a été le commencement d'une réelle amélioration entre 1982 et 1989, amélioration de ma santé et par voie de conséquence de ma vie personnelle.

Le médecin homéopathe me prescrivait des traitements de fond pour augmenter les défenses du corps.

Chantal, La Talaudière

J'ai 66 ans et j'ai découvert l'homéopathie à 18 ans par une amie (ce n'était pas du tout dans ma culture familiale). Depuis, je n'ai été suivi essentiellement (c'est-à-dire sauf pour une chirurgie ou autre intervention hospitalière) que par des médecins homéopathes qui m'ont apporté toute satisfaction, sachant très bien me conseiller un confrère spécialiste ou chirurgien lorsque cela m'était nécessaire.

Christine, Paris

Je suis soignée depuis 1983 par un merveilleux praticien et il n'a malheureusement personne à me recommander pour le suivre après sa prise de retraite, ce qui est pratiquement désolant et même dangereux pour moi comme pour tout autre : car la discipline, clairement désignée et abandonnée "n'aurait pas fait preuve de son efficacité" alors même que nous sommes nombreux à pouvoir affirmer qu'elle est efficace par des gens bien formés, apporte tellement de soutien mais surtout de cure au quotidien et même bien au-delà, et également tellement d'économies, ce qui devrait remplir un rôle important dans ce monde qui fait des économies sur tout.

Assemblée générale de l'EFHPA

le 18 novembre 2023 à Marseille

La Fédération Européenne des Associations de Patients de l'Homéopathie (EFHPA) a tenu son assemblée générale annuelle à Marseille, son lieu de naissance 20 ans auparavant.

L'AG s'est déroulée en présentiel avec la participation de Fabienne Gigandet (Suisse), Cristal Skaling-Klopstock et Jennifer Hurstfield (Royaume-Uni), Sonia et Mario Hopp (Allemagne), Helena Sagrista, Aina et Johan (Espagne), Natalia Tzima (vice-présidente de l'ECH), Annemieke Laan, Miranda Ruchtie et Wim Menkveld (Pays Bas), Isabelle et Charles Rossi (France), Roland Tailler et Joël Siccardi (France).

Cette réunion organisée par le Bureau de l'EFHPA s'est déroulée comme d'habitude dans une ambiance très sympathique. L'ordre du jour prévoyait :

- la présentation des rapports d'activités par les membres du Conseil d'Administration, tour à tour Fabienne, Cristal, Wim, Mario, Jennifer ;
- des élections au Conseil d'administration ;
- une discussion autour des rapports annuels des associations.

Voici résumé ci-dessous ce que l'on peut retenir de cette réunion :

- la validation du procès-verbal de l'AG précédente ;
- un nouveau site internet fonctionnel et une évolution positive sur les médias sociaux, Facebook, Twitter et Instagram, en termes de messages et de suivi ;
- la présence toujours active au sein des structures ECH (médecins), Eurocam



Marseille, le quai de la Fraternité.

(médecines alternatives et complémentaires), Echamp (industriels du médicament) et EPF (patients).

Concernant l'ECH Cristal et Natalia Tzima, vice-présidente de l'ECH, ont souligné la nécessité de resserrer les liens entre l'organisation des médecins (ECH) et celle des patients (EFHPA).

Pour l'EPF, Jennifer a indiqué que si l'homéopathie est une thérapeutique noyée dans les associations qui représentent majoritairement des maladies, il est tout de même important d'être présent au sein de ce Forum Européen des Patients.

■ L'implication au niveau mondial dans la Coalition TCIH qui promeut les soins de santé traditionnels, complémentaires et intégratifs ainsi qu'au sein de l'OMS comme l'atteste la présence de Cristal au 1^{er} sommet mondial des Médecines Traditionnelles organisé par l'OMS à Gujurat (Inde).

■ Le souhait d'une collaboration entre l'EFHPA et l'ECCH, une organisation représentant les professionnels de santé de l'homéopathie que Miranda a présentée.

■ Le tour de table des associations présentes qui a permis quelques échanges, notamment sur les difficultés récurrentes d'accès à l'homéopathie, nous y revenons par ailleurs.

■ Des modifications au sein du Conseil d'Administration qui acte le départ de Sato Liu, Wim Mekvel et Annemieke Laan et salue l'arrivée de Margaret Willie (secrétariat), Miranda Ruchtie et Isabelle Rossi. Le poste de trésorier reste à pourvoir.

■ La disponibilité d'une version sous-titrée en anglais du film "Homéopathie une autre voie". C'est l'auteur en personne, le docteur William Suerinck qui est passé nous saluer et nous présenter cette version.

Pour la suite, l'EFHPA souhaite continuer son implication dans les structures décisionnaires européennes et mondiales tout en multipliant les échanges avec les associations nationales.

L'ordre du jour épuisé, l'assemblée générale s'est terminée avec le partage d'un gâteau d'anniversaire offert par notre association AHP France et par le visionnage de quelques photos, réunies par Mario, illustrant ces 20 années de l'EFHPA.

Le lendemain, dimanche, une courte visite guidée a permis aux membres encore présents de découvrir quelques éléments d'architecture et d'histoire de Marseille entre le Vieux-Port et le Mucem.

Rendez-vous l'an prochain le 5 octobre 2024 à Séville en Espagne.

J.S.

👁️ Le saviez-vous ?

L'Organisation Mondiale de la santé (OMS) a créé avec le soutien du gouvernement indien le "Centre Mondial OMS pour la médecine traditionnelle" en Inde : centre de connaissances pour exploiter le potentiel de la médecine traditionnelle en faveur de la santé et du bien-être des populations de la planète. C'est le lieu où s'est tenu le premier sommet mondial OMS sur la médecine traditionnelle les 17 et 18 août 2023.

Source : <https://www.who.int/initiatives/who-global-centre-for-traditional-medicine>

Le 20^e anniversaire de l'EFHPA fêté à Marseille

Pourquoi à Marseille le 18 novembre 2023 ? Tout simplement parce que la Fédération Européenne des Associations de Patients de l'Homéopathie (EFHPA) est née à l'automne 2003 dans la cité phocéenne à l'initiative d'un groupe de personnes motivées.

Le 4 octobre 2003 : la fondation



Les représentants à Marseille en 2003.

Les personnes présentes étaient : Michaela Zorzi, Monika Iseli-Felder, Wim Menkveld, Patricia Le Roux, Enid Segall, Ton Nicolai (président ECH), Tanja Schuch, Spiros Kivellos, Annie Ginibre, Jacques Hirsch, Lubos Semerek et Jeanne Ricard.

Quant aux pays européens membres fondateurs, il s'agissait du Royaume-Uni, de l'Autriche, de la Belgique, de la France avec "Association Homéopathie en Provence" devenu Association Homéopates France, de la Grèce, de la Suisse et des Pays-Bas.

L'ECH (Comité européen pour l'homéopathie), une organisation qui représente les associations de médecins qui pratiquent l'homéopathie, souhaitait une structure qui s'occupe des intérêts et des droits des patients au niveau européen. L'EFHPA devait devenir cette organisation indépendante, membre du sous-comité Patients de l'ECH. Cette réunion de lancement fut un grand succès.

On peut souligner que :

■ les représentantes françaises étaient Patricia Le Roux, pédiatre homéopathe à

Marseille, secrétaire générale de la SSH, vice-présidente du SNMHF, secrétaire générale de l'ECH et Jeanne Ricard présidente d'AHP France de 2003 à 2016 puis présidente d'honneur ;

■ le premier trésorier élu en 2003 fut Wim Menkveld des Pays-Bas. C'est toujours lui qui était présent le 18 novembre 2023 pour présenter le bilan financier de l'association. Il a annoncé qu'il ne se représenterait plus. Merci Wim pour cet engagement sans faille durant toutes ces années ;

■ le montant de la cotisation de 200 euros par an et par association fixé à l'origine est resté le même pendant 20 ans. La cotisation vient de passer à 250 euros ;

■ toutes les associations représentées à cette réunion ont signé une pétition adressée au ministre français de la santé M. Mattei, lui demandant de renoncer à la décision de dérembourser les médicaments homéopathiques (malgré tout le remboursement est passé de 65 % à 35 % au mois de décembre 2003 !);

■ après la réunion, le professeur Madeleine Bastide, ancien professeur à l'université de Montpellier, a présenté un exposé sur la recherche dans le domaine de l'homéopathie.

Le 18 novembre 2023 : l'anniversaire



Les représentants à Marseille en 2023.

Au départ 5 pays membres fondateurs et aujourd'hui ce sont 15 pays qui représentent 23 associations nationales de patients membres de l'EFHPA : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie,

Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Slovaquie, Suisse.

Les missions de l'EFHPA au niveau européen restent les mêmes :

■ représenter les droits des patients qui souhaitent utiliser ou recevoir un traitement homéopathique ;

■ défendre et promouvoir l'homéopathie auprès des instances européennes,

■ soutenir les associations nationales engagées pour l'homéopathie ;

■ s'impliquer dans différentes structures. L'EFHPA est ainsi affilié à l'ECH, membre d'Eurocam, d'Echamp, d'EPF, d'EPHA ;

Aujourd'hui l'EFHPA s'engage aussi au niveau mondial, notamment dans la Coalition TCIH ainsi que sur les futurs travaux de l'OMS pour les Médecines Traditionnelles dont l'homéopathie. (voir le compte rendu de l'AG).

Fabienne Gigandet, actuelle coprésidente de l'EFHPA précise : « Dès le début, l'EFHPA a été confrontée à des défis, non seulement au niveau des pays représentatifs individuels, mais aussi au niveau européen. Malheureusement, rien n'a vraiment changé au cours des 20 dernières années et les problèmes restent les mêmes (encore et toujours)... Toutefois, nous travaillons désormais beaucoup mieux ensemble en temps réel.

Malgré les défis, il y a eu des moments forts au fil des ans, dont nous parlerons bien sûr dans les prochains bulletins d'information ! »

AHP France est fière d'appartenir à cette fédération, ce qui nous permet d'être représentés au niveau européen, mais également d'échanger, de partager et de tisser des liens avec les représentants d'autres associations.

J.S.

NB : Le détail des acronymes et les liens vers les différentes structures évoquées sont répertoriés à la fin du journal. Un précédent dossier sur l'EFHPA est également consultable dans le Similis n° 38 de juillet 2020.

“Homéopathie, une autre voie” : le film



“Homéopathie une autre voie”, c’est un film du Dr William Suerinck, médecin psychiatre homéopathe, et réalisé par Christophe Maizou et Christophe Fienga.

Les principes de l’homéopathie, son histoire, la pratique, l’expérimentation et l’état de la recherche, y sont abordés. On s’intéresse tour à tour à la médecine humaine, à la médecine vétérinaire et à l’agro homéopathie.

Mais c’est surtout, au cours de la projection, une succession de rencontres, d’histoires simples et vraies où se côtoient patients, éleveurs, agriculteurs, scientifiques, médecins et vétérinaires, le tout avec une émotion palpable et omniprésente.

Un mot de l’auteur pour illustrer le propos : « À la frontière de l’art et de la science médicale, l’homéopathie en passe de disparaître dans de nombreux

pays occidentaux mérite d’être présentée dans un esprit invitant à une réflexion sur l’être malade et la guérison, son approche globale et individualisée, ainsi que son rapport étroit avec la nature. »

Des projections publiques ont déjà eu lieu à Septèmes les Vallons (13), Lyon (69), Sablières (07). De prochaines dates vous seront communiquées au fur et à mesure de leur connaissance.

Très souvent, après une projection, un débat est prévu, comme ce fut le cas à Septèmes où le public a pu échanger avec le Dr Suerinck ainsi qu’avec des représentants d’AHP France présents.

Si vous n’avez pas l’opportunité d’assister à une de ces projections, vous pouvez toujours visionner le film à l’adresse internet ci-dessous.

<https://www.youtube.com/watch?v=0L6V5vqfCS>

De nouvelles projections en ce début d’année, d’autres programmations à venir et c’est l’occasion de reparler de ce film documentaire sorti en 2019.

Petit lexique de sigles et acronymes rencontrés

Notre quotidien regorge de sigles en tous genres, et le domaine de l’homéopathie n’échappe pas à la règle.

- ▶ **ECCH** : European Central Council of Homeopaths (Conseil Central Européen des Homéopathes).
- ▶ **ECH** : European Committee for Homeopathy (Comité Européen d’Homéopathie).
- ▶ **ECHAMP** : European Coalition on Homeopathic & Anthroposophic Medicinal Products (réseau d’Organismes Européens du domaine des produits Homéopathiques et Anthroposophiques).
- ▶ **EFHPA** : European Federation of Homeopathic Patients’ Associations (Fédération Européenne des Associations de Patients de l’Homéopathie).
- ▶ **EPF** : European Patients Forum (Forum Européen des Patients),
- ▶ **EUROCAM** : EUROpean Complementary & Alternative Medicine (réseau d’Organisations Européennes du domaine des Médecines Complémentaires).
- ▶ **NHS** : National Health Service (Service de santé National au Royaume Uni).
- ▶ **TCIH** : Traditional Complementary Integrative Health (Coalition pour des Soins de santé Traditionnels Complémentaires et Intégratifs).
- ▶ **WHO** : World Health Organisation = OMS : Organisation Mondiale de la Santé.



Les résultats de l'enquête du SNMHF

Cette enquête, à l'initiative du Syndicat National des Médecins Homéopathes Français a été réalisée du 29 septembre au 25 octobre 2023 auprès des patients. Notre association avait relayé ce sondage aux membres disposant d'une adresse mail.



Les résultats, concernant 311 réponses, ont fait l'objet d'une publication dans la dernière newsletter du SNMHF ainsi que d'un communiqué de presse à la fin de l'année 2023.

Le SNMHF indique notamment dans sa newsletter :

« Devant la difficulté croissante pour avoir accès à un médecin homéopathe de proximité, de nombreux patients seraient prêts à avoir recours à la télé consultation et même à d'autres professionnels de santé non-médecins mais diplômés en homéopathie.

Face à ce constat et dans cette période de transition, la communauté homéopathique doit ouvrir le débat sur la pratique uniquement médicale de l'homéopathie. Comment rassurer les patients et quels sont les degrés de garantie des

titulaires d'un diplôme interuniversitaire ? Le SNMHF réaffirme aujourd'hui l'importance de la recherche en homéopathie et la production de nouvelles études dans le cadre des attentes de la Haute Autorité de Santé. Bien que des critiques existent, l'homéopathie reste populaire parmi les patients, avec un intérêt croissant pour les approches de santé naturelle et complémentaire. »

Pour une analyse plus complète avec les pourcentages associés, se reporter au communiqué de presse du SNMHF joint en annexe de ce Similis.

De notre côté, ce que nous retenons c'est la confirmation de cette situation paradoxale entre l'intérêt pour l'homéopathie d'un côté et les difficultés d'accès de l'autre.

Et quelles que soient les réponses pouvant être apportées pour réduire cet état de fait, les patients devront effectivement continuer à bénéficier d'une prise en charge sûre et de qualité (cf. le Livre Blanc de l'homéopathie).

NB : parmi les pourcentages que vous pourrez lire par ailleurs, un clin d'œil aux « 56,2 % des patients interrogés qui souhaitent devenir adhérents d'une association de patients pour défendre l'accès à l'homéopathie en France ». On vous attend !

SNMHF : https://www.snmhf.net/images/Newsletter_Novembre_2023_.pdf

C'est qui celui-là ?

D'HERVILLY



Mélanie d'Hervilly

Ecrivons plutôt "celle-là" pour Mélanie d'Hervilly, la deuxième épouse d'Hahnemann.

Marie Mélanie d'Hervilly Gohier est née en 1800 dans une famille de l'aristocratie française. Elle devint dans sa jeunesse artiste peintre et poète.

Suite à des problèmes de santé qu'elle souhaitait guérir, elle décida de se rendre en Allemagne afin de rencontrer Samuel Hahnemann, le fondateur de l'homéopathie.

Après quelques mois de fréquentation, ils se marièrent en janvier 1835 puis ils quittèrent Köthen pour Paris où Hahnemann reçut l'autorisation d'exercer.

Grâce aux relations parisiennes de Mélanie, Hahnemann a développé une clientèle prospère. Et Mélanie fut profondément impliquée dans son travail clinique. Hahnemann écrivait « qu'elle était désormais l'élève la plus passionnée et qu'elle connaissait bien la méthode de traitement homéopathique ».

Après la mort d'Hahnemann en 1843, Mélanie, qui était devenue son assistante, a repris ses consultations à Paris. Dénoncée par la Faculté en 1847, elle fut condamnée à une amende pour exercice illégal, cependant elle put par la suite continuer à pratiquer grâce à son diplôme américain. Mélanie Hahnemann est décédée en 1878.



S. Hahnemann
par M. D'Hervilly - 1838

Le 8 mars 2023 la SFH (Société Française d'Homéopathie), qui est chargée de l'entretien du tombeau d'Hahnemann situé dans le cimetière parisien du Père Lachaise, a posé une plaque commémorative pour rendre un hommage public à Mélanie d'Hervilly.

Celle-ci a notamment sauvé les recueils de cas médicaux d'Hahnemann et son manuscrit pour la sixième et dernière édition de l'Organon. Et elle a joué un rôle essentiel dans l'installation d'Hahnemann à Paris et l'essor de l'homéopathie à travers l'Europe..

Vous avez la parole

Le témoignage de Françoise, Evry-Courcouronnes

Vous êtes patients en homéopathie, vos témoignages nous intéressent et pourraient éventuellement enrichir ce journal ou le site internet, après aval du Bureau de l'association. Contactez-nous par courrier postal ou par l'adresse e-mail. asso.homeopatient.fr@gmail.com

« Je pense pouvoir affirmer que j'ai choisi dès les années 1980 de passer à l'homéopathie. De toutes façons, mon cas désespéré sur le plan du traitement, autant tenter autre chose car le médecin angiologue m'a honnêtement dit ne pouvoir rien me proposer. Donc, en 1963, après un hiver difficile durant lequel j'ai perdu plus de 16 kg, en juin une grippe m'a couchée mais la fatigue qui a suivi n'en finissait pas. En octobre une grosse douleur dans la tête inexplicable a été le déclenchement de toute une suite de soucis. D'abord, la jaunisse, mais une fois

traitée, un œdème partant du pied gauche a démarré un voyage long et difficile.

J'ai donc choisi d'essayer dans les débuts des années 1980 de consulter un homéopathe, qui se trouvait exercer dans ma ville. Depuis, plus jamais de souci suite à une prise de traitement. J'avais décidé de supprimer tout traitement par diurétique, je ne supportais plus et les effets attendus disparaissaient. Donc inutile de rester en pareilles dispositions.

Depuis, les traitements homéopathiques m'ont apporté un certain

confort et les drainages lymphatiques ont apporté du soulagement. J'ai toujours un œdème résistant et important mais sans douleurs et tous mes traitements se passent sans inconvénients, ce qui pour moi tient du confort.

Evidemment, je suis actuellement en problème, mon médecin homéo va cesser son activité les produits ne sont plus remboursés, c'est un budget!

Mais je souhaite conserver le plus longtemps possible mon choix HOMEOPATHIE. ».

👁️ Le saviez-vous ?

Voici quelques réponses à des questions ou interrogations qui reviennent régulièrement :

Les médicaments homéopathiques ont été remboursés à partir de 1984 au taux de 65 %.

Puis le déremboursement par la Sécurité Sociale s'est fait par étapes :

- 1^{er} décembre 2003 : passage à 35 %
- 2 mai 2011 : 30 %
- 1^{er} janvier 2020 : taux intermédiaire de 15 %
- 1^{er} janvier 2021 : 0 %

A quand une nouvelle prise en charge ?

NOUS AVONS LU

Le répertoire amoureux de l'homéopathie

De Jacques Moreau

Livre 342 p. 2023

Éditions Robert Laffont

Editions Librinova,

collection "Lib. Littérature"

EAN 979-10-405-4154-7

ISBN numérique 979-10-405-4153-0

Ce livre, réalisé sur le principe d'un dictionnaire amoureux, propose une liste d'éléments sur l'homéopathie classée par ordre alphabétique.

A propos de l'homéopathie, Jacques Moreau rappelle que « l'image que l'on veut imposer au public et aux médias est

absolument désastreuse, et il me paraissait nécessaire de présenter une image plus avenante et, à mon avis, plus juste de cette merveilleuse thérapeutique. »

Ainsi d'Abacadabra à Zététique, en passant par Australie, Choléra, Dilutions, Organon, Médecin, Placebo, Semmelweis..., ce répertoire très fourni permet de naviguer d'un domaine à l'autre au gré des envies, en passant d'un fait scientifique à une anecdote, d'un extrait de travaux à une réflexion personnelle, d'un principe de la thérapeutique à l'histoire d'un personnage...



Dans un style clair et direct, l'auteur associe le sérieux de ses propos à de l'humour, de l'ironie ou de la dérision. On pourra ainsi sourire à la lecture de l'article Bourdon, de celui de Devinette, de Wikipedia et de bien d'autres.

Jacques Moreau est médecin, pédiatre homéopathe.